



# MINISTÈRE DE LA POPULATION ET DES SOLIDARITÉS

\*\*\*\*\*

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

\*\*\*\*\*

### DIRECTION GENERALE DES SOLIDARITÉS

\*\*\*\*\*

#### UNITE DE COORDINATION DU PROJET FSR COMPOSANTE 3 – VOLET GSI

\*\*\*\*\*

### TERMES DE REFERENCE

## RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INFORMATICIEN POUR APPUYER LE RSU

### 1. Contexte

Le Gouvernement Malagasy représenté par le Ministère de la Population et des Solidarités (MPS) a reçu un financement de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du « Projet de filets de sécurité et de résilience à Madagascar (PFSR) ». Ce projet est mis en œuvre par le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID), en étroite collaboration avec les Ministères sectoriels, tels que le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage, Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue, Ministère de l'éducation Nationale, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère de la justice, Ministère de l'artisanat et des métiers, Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, ect.

L'objectif de développement du PFSR est « d'aider le Gouvernement de Madagascar à accroître l'accès des ménages extrêmement pauvres aux services de protection sociale, à développer le système de protection sociale et à promouvoir la résilience aux chocs ». Le Projet de filets de sécurité et de résilience à Madagascar est constitué par quatre composantes :

- Composante 1 : filets de sécurité et résilience :
  - a. Les Transferts Monétaires pour le Développement Humain (TMDH)
  - b. Les Filets Sociaux Productifs (FSP)
  - c. Les Activités réponses aux crises
  - d. Résilience et inclusion productive
- Composante 2 : Renforcement de l'administration, du suivi et de la responsabilité sociale du filet de sécurité



- Composante 3 : Renforcement des capacités institutionnelles pour la coordination du système de protection sociale et
- Composante 4 : Composante de réponse d'urgence contingente (CERC)

Le projet PFSR est la continuité du projet de filets sociaux de sécurité (PFSS) financé par la Banque mondiale et qui a fourni un appui important au MPS depuis 2016 pour renforcer ses capacités institutionnelles, en référence à la Politique Nationale de la Protection Sociale (PNPS) établie en 2015. Par exemple, l'appui a permis au MPS d'établir (i) un Registre des Bénéficiaires du Régime Non Contributif (RBRNC) qui comprend plus de 1.400.000 ménages des programmes d'intervention réguliers et d'urgence, (ii) une base de données des programmes de protection sociale, et (iii) un module de suivi lié à la prestation des programmes de protection sociale. Le MPS a utilisé ces outils pour améliorer : (i) la coordination du secteur de la protection sociale non contributive à Madagascar à travers les plateformes de coordination, (ii) l'évaluation d'impact des programmes de protection sociale, et (iii) le suivi de la mise en œuvre des interventions fournies par les acteurs humanitaires et les acteurs développement.

La Composante 3 du projet PFSR poursuit les appuis initiés dans le cadre du PFSS pour soutenir le MPS dans le renforcement du système national de la protection sociale non contributive, en mettant l'accent sur le perfectionnement du Registre des Bénéficiaires du Régime Non Contributif (RBRNC), l'extension du Registre Social Unique (RSU) initié en 2023 et la mise en place des guichets sociaux, et le développement de la plateforme informatique de gestion du RSU.

Pour la coordination du secteur de la protection sociale non contributive à Madagascar, pour l'évaluation des besoins en matière d'assistance sociale, et pour un ciblage transparent et efficace des individus et des ménages les plus vulnérables, la mise en place du RSU est une priorité clé du Gouvernement. Ce qui s'est traduit, dans une première étape, par la mise en place du RBRNC établi en 2019.

Depuis le mois d'octobre 2023, le MPS a commencé à mettre en place le RSU dans les districts de Betioky Atsimo et d'Ampanihy Ouest. Le RSU est un système d'information dynamique, structuré et organisé qui consolide les informations démographiques, socio-économiques, et de vulnérabilité sur les ménages et les individus tout en s'assurant de leur unicité (unicité des ménages et des individus), et les met à la disposition des décideurs et des acteurs des secteurs sociaux. Au niveau local, le RSU est opérationnel grâce aux guichets sociaux dans les services de district du MPS. Depuis le début de l'année 2024, le RSU s'étend à d'autres districts les plus vulnérables et les plus exposés aux chocs climatiques.

Au niveau de l'architecture informatique, le RSU se veut être interconnecté (via XROAD) avec le RBRNC et les systèmes d'information existant au niveau du Gouvernement (ministères en charge des finances (impôts), de l'Intérieur (état civil), de la télécommunication (e-fokontany), ect.). A travers la Direction du Registre Sociale Unique



(DRSU), le MPS est à la charge du développement de la plateforme informatique de gestion du RSU, en faisant appel à un Cabinet en génie logiciel (Maitre d'œuvre, MOE).

C'est dans ce cadre que la DRSU envisage de recruter un Consultant individuel ayant une expertise en génie logiciel pour appuyer le MPS dans la Maîtrise d'Ouvrage du développement de la plateforme informatique du Registre Social Unique (RSU). Le Consultant appuiera également la DRSU dans le développement d'applicatifs informatiques éventuellement identifiées pour renforcer le système national de la protection social non contributif à Madagascar.

Les présents termes de référence sont ainsi développés pour exposer le mandat du Consultant dans l'assistance de la Direction DRSU.

## **2. Mission Principales**

**Dans le cadre de la mise en place de la plateforme informatique de gestion du Registre sociale Unique**, le Consultant apportera son expertise dans les aspects suivants (sans être exhaustifs) :

**(i) Analyse des besoins :**

Poursuivre l'analyse des besoins des utilisateurs.

Participer à l'amélioration et à la finalisation des cahiers des charges et spécifications fonctionnelles.

Être à l'écoute de l'évolution des besoins des utilisateurs et du secteur de la protection sociale en général.

Animer des ateliers de travail avec les parties prenantes (utilisateurs, métiers, IT).

**(ii) Coordination et suivi de projet :**

Assurer l'interface entre la maîtrise d'œuvre (MOE) et le MPS.

Suivre l'avancement du projet, le respect des délais et de la qualité des livrables du MOE.

Contrôler la conformité des livrables du MOE (y compris les codes sources) par rapport aux cahiers de charges.

Assurer le suivi du traitement des besoins des utilisateurs et du secteur de la protection sociale en général.

Organiser et piloter les phases de recette informatique du RSU (tests fonctionnels, homologation).

**(iii) Conduite du changement :**

Contrôler la qualité des supports et outils fournis par le MOE, nécessaires à l'accompagnement des utilisateurs.

Participer à la formation et à l'accompagnement des équipes opérationnelles.

Suivre l'adoption des nouveaux outils ou processus et remonter les dysfonctionnements.



**(iv) Suivi post-projet :**

Identifier les indicateurs de performance (KPI) du RSU et mettre en place le mécanisme de suivi approprié.

Mettre en œuvre le mécanisme de suivi des KPI, identifier et documenter les lacunes du RSU, proposer et apporter les solutions adéquates.

Assurer une assistance fonctionnelle post-déploiement.

**Dans le cadre de l'appui à la DRSU en matière de développement d'applicatifs informatiques et en matière de maintenance des existants, y compris le RBRNC, le Consultant apportera son expertise dans les aspects suivants (sans être exhaustifs) :**

- (v) Être à l'écoute des besoins du MPS en matière de coordination et de suivi du secteur de la protection sociale à Madagascar,
- (vi) Proposer et apporter les solutions adéquates : produire la conception et les spécifications fonctionnelles, développer les applicatifs y afférentes
- (vii) Maintenir et résoudre les bug informatiques des applicatifs existants, y compris le RBRNC
- (viii) Mettre en place les mécanismes de suivi appropriés

Sous la supervision du Directeur du Registre Sociale Unique, le/la consultant/e travaillera en collaboration étroite avec les Directions au sein de la DGS et la Direction du Système d'Information (DSI) du Ministère.

Le/la consultant/e sera sous la responsabilité des deux consultants internationaux et nationaux recrutés dans le cadre de la mise en place du RSU.

### **3. Livrables**

- Des rapports mensuels d'activités
- Des notes techniques, termes de référence

### **4. Durée de la prestation et conditions de travail**

La durée du mandat est prévue jusqu'à la fin du Projet FSS Comp-3/PFSR (fin aout 2027), après évaluation satisfaisante de performance du Consultant après 6 mois puis annuellement.

Le consultant sera basé à Antananarivo.

Il est noté que le consultant devra respecter l'obligation d'assurer une présence quotidienne de 8 heures au bureau du MPS.

### **5. Conflits d'intérêt et autres obligations**

Les documents et informations utilisés dans le cadre de cette mission sont les propriétés de projet et du Ministère de la Population et de la Solidarité et ne peuvent être divulgués ou partagés à d'autres entités sans le consentement écrit du Ministère.



- Les documents et informations partagés au(x) consultants/les ONG/bureaux d'études/etc. ne peuvent être utilisés à des fins autres que dans le cadre de cette mission.
- Les consultants/les ONG/bureaux d'études/etc. ne se livreront pas, de façon directe ou indirecte, à des activités économiques ou professionnelles qui pourraient être en conflit avec les activités accomplies au titre de son contrat avec le Ministère.
- Toutes fraudes, malversations, corruptions de consultants/les ONG/bureaux d'études/etc entraîneront une rupture de contrat avec consultants/les ONG/bureaux d'études/etc.
- Si un consultants/les ONG/bureaux d'études/etc. a un lien direct/indirect avec un personnel de Ministère, il a l'obligation de signaler cela dès la remise de son offre.

## 6. Profil

### Critères obligatoires :

Formation : Bac +5 en informatique option Génie Logiciel, gestion de projet, ou école d'ingénieur.

Expériences générales : au moins sept ans d'expériences générales dans la gestion de projet de développement d'applicatifs/ logiciels/progiciels ou en tant que consultant fonctionnel.

**Autres critères** (pour chacun des critères, fournir au moins une référence professionnelle) :

Avoir contribué au minimum à trois projets en développement back-end et/ou Front-end

Avoir contribué au minimum à deux projets avec les technologies de coding & développement

Avoir contribué au minimum à deux projets utilisant l'outil de versionning GitLab

Avoir contribué au minimum à deux projets sur les bases de données relationnelles utilisant une variante SQL (MySQL, Oracle, SqlServer, Postgre ...)

Avoir appliqué au moins à une des méthodes de gestion de projet (cycle en V, Agile, Scrum)

Avoir utilisé au moins à un des outils de modélisation (UML, BPMN).

Antananarivo, le 24 Février 2025

Le Coordonnateur de la Composante 3 du Projet FSR



HANJOVAKO Christian

